L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 12 JUIN 1844.

CE JOUR.

ENCAN.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal quotidien, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $40; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $60; bureaux pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, d'esclaves, &c., les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons et terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été répondu.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITÉ, Vis-à-vis la Place d'Armes.

☞ Réduction, à 5 cents, du prix de passage. Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, jusqu'à neuf.

Les pères ou mères de famille qui désireraient traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer d'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilloires étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans la moindre difficulté, les wharfs sur les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.	
un cheval et son cavalier,	30	"
un cheval et un cabriolet,	75	"
un cheval et un wagon	75	"
deux chevaux et une voiture,	$1 00	"
un cheval et un char,	75	"
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50	"

25 mars 1844. ROBERT MURPHY

NOUVEL ARRANGEMENT. Le public est prévenu que les jours de départ et d'arrivée du paquebot de Bâton Rouge L'HELEN, capitaine James H Ure, seront changés à partir du 26 courant, savoir:
Départ—De la Nlle. Orléans, tous les mardis à 10 heures A. M.
Arrivée dito tous les samedis.
Des arrangemens ayant été pris avec MM. F. N. Bissel & Schlatre de Plaquemines, pour former une ligne jusqu'aux Attakapas, pendant la saison des eaux basses, au moyen de la coopération du steamer Urilda. Les chargeurs auront là une garantie que leurs marchandises arriveront avec promptitude à leur destination.
L'Helen prendra aussi du fret pour Lafourche, pendant les eaux basses, qui sera transbordé à bord du steamer Olive.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 12 jn—1m

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE ET STEAMER-MALLE DES ETATS UNIS. Arrangements d'automne et d'hiver pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Waterloo et Bayou Sara. Les superbes Steamers BRILLIANT et ALEX SCOTT, capitaines J. Hart et J. C. Swon, desserviront régulièrement la ligne de la Nouvelle-Orléans à la côte désignée sous les noms ci-dessus, à commencer du 1er septembre prochain, pour toute la saison d'automne et d'hiver. Ces deux bateaux à vapeur sont supérieurement aménagés et l'on connaît la courtoisie et l'habileté de leurs capitaines. Le BRILLIANT continuera ses voyages comme par le passé, jusqu'à l'époque où seront réalisés les nouveaux arrangements dont il s'agit. W. H. AVERY, 8, Gravier. 16 mai

POUR LES ATTAKAPAS. Le nouveau bateau à vapeur non marchand et à double machine le FLORENCE, capt. Ratier, partira pour les Attakapas, passant par Pattersonville, Franklin, la Nouvelle Ibérie, St. Martinville, et autres points intermédiaires, le jeudi 13 de juin, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 16 juin P. J. PAVY.

POUR ST. LOUIS et CINCINNATI—Le beau steamer neuf QUEEN of the WEST, capt. Samuel Brickell, partira pour les ports ci-dessus et tous ceux intermédiaires, dimanche 16 du courant, à dix heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 10 juin

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le bateau à vapeur neuf et marchand HARKAWAY, capt. Robertson, partira pour les lieux susdits et ceux intermédiaires, mercredi 12 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 10 juin

POUR ST. LOUIS.—Dimanche, le 16 courant à 10 heures A. M. le beau steamer J. M. WHITE, capt. J. M. Converse, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Ce bateau a de beaux aménagements pour les passagers. Un plan des cabines peut être vu en s'adressant à JOHN R. SHAW & Co., agents, 24 Poydras. 3 juin

Steamer à passagers—"ALEX SCOTT" pour ST. LOUIS—Dimanche 16 courant à 10 heures A. M. Cet élégant steamer, capitaine J. C. Swon, partira comme il est dit ci-dessus avec sa ponctualité ordinaire. Ce bateau a les plus beaux aménagements des bateaux de l'Ouest. S'adresser à JOHN R SHAW & Co, agents, 24 Poydras. 7 juin

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur SULTANA, capt. Pease, partira le 16 du courant à 5 heures de l'après midi. Le plan des cabines peut être vu, et l'on peut arrêter d'avance le passage. L. V. HUBBARD & Co., 98, Tchoupitoulas. 4 juin
P. S. Le Sultana repartira pour Louisville le 3 juillet.

PAQUEBOT A PASSAGERS ECLIPSE, POUR SAINT LOUIS. Ce beau steamer, capitaine S. W. Gee, arrivera mercredi 12 juin et repartira avec sa promptitude ordinaire pour les ports ci-dessus et tous ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant des aménagements de toute beauté, s'adresser à JOHN R. SHAW & Co., agents 24, Poydras. 28 mai

POUR LA BALIZE et tous les lieux intermédiaires. Le bateau à vapeur FAME capt J Martin, partira positivement tous les samedis à 9 heures precises, A. M.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JACQUES LAROSE, Agent, No 71 rue de la Vieille Levée. 9 mai

CABOTAGE.

POUR NEW YORK via KEY-WEST ET CHARLESTON. Devant partir positivement le 15 juin, à 6 heures de l'après midi.—Le superbe navire-à-vapeur NEPTUNE, capt. Rollins, partira positivement le jour sus-dit. Ses aménagements sont de 1er ordre, ayant des cabines closes et tout le confort désirable. Dans le cours des trois derniers mois il a fait ses traversées à New York en sept jours. Les passagers peuvent compter qu'il ne s'arrêtera que peu de temps à Key-West et à Charleston, attendu que ces relâches n'auront lieu que pour débarquer et recevoir des passagers. Pour plus amples détails s'adresser à bord au bout de la rue St Louis, ou à JAMES REED, 75 Magasins.

PRIX DU PASSAGE.

	A N. York	A Charleston.
Cabines closes,	$60	$50
Cabines basses,	50	40
Cab. du devant,	40	30
Entrepont,	15	15
Pont,	10	10
Cabines pour le voyage à Key-West,		25

9 mai—3d

POUR BOSTON—Le beau navire A No. 1 FRANCIS-ANN, capitaine Jackson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H GALE, 93, rue de la Commune. 6 juin

POUR NEW YORK.—Le Paquebot OCMULGEE, capt. Post, est maintenant en déchargement et partira de suite. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au coteau 5, 1re municipalité, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 4 juin

A AFFRETER—Un navire de première classe de la capacité de 1100 balles de coton, prendra du fret pour un des ports de la Méditerranée. S'adresser à FOSDICK & BRO, 74 Camp. 10 m

ON demande un bon navire pour charger pour New York, il partira immédiatement. S'adresser à FOSDICK & BRO. 74 Camp. 4 jn

CORDE DE MANILLE—Dimensions assorties, à vendre par TUFTS & HOBART, 99 Gravier. 10m

CUIRS—3081, en débarquement du Tampico, à vendre par A. CAPDEVIELLE, 74 Levée. 10m

SALSEPAREILLE—5 balles, en débarquement du Tampico et à vendre par A. CAPDEVIELLE, 74 Levée. 10m

EN débarquement du navire Rubicon, venant du Havre, et à vendre par les consignés: 100 paires formes à souliers pour hommes; 6 do. fers à coudre; 12 do. veaux cirés; 12 do. peaux tiges; 6 do avant-pieds; 12 do moutons pour doublures, rouge, vert et blanc; 6 do maroquins noirs; 200 do. fil à cordonnier; 300 gr. oeillets, No. 3, 4, 5, 6; 6 do. colliers en jais noir; 24 dz. pompes à souder avec ornements en jais; 500 do. bretelles élastiques; 300 do. de coton tricotés. 2 millions capsules, F. T. et G. D; 24 gr. hoopes, en boîte. TALAMON, FRERES, 62, Conti. 29 m

CINQ-CENTS PIASTRES DE RECOMPENSE. La récompense de $500 sera payée, sur livraison, à la station des Pilotes, à la Balise Le, du bateau pilote LA FAYETTE et de huit nègres esclaves, appartenant à l'Association des Pilotes de la Louisiane, ou trois cents piastres pour le bateau-pilote, et vingt-cinq piastres pour chacun des esclaves. Les dits esclaves se sont échappés avec le bateau-pilote, dans la matinée du 25 courant, par la passe du Sud Ouest, le vent soufflait alors du Sud-Est, et on suppose qu'ils se dirigeront vers la côte de Texas ou du Mexique. Nouvelle Orléans, 31 mai 1844. 31 mai—1m S. HERRIMAN, agent.

LA Société qui existait entre les soussignés sous la raison TOOLE & BARRIERE est dissoute à partir de ce jour. La liquidation sera faite conjointement ou séparément par nous deux. WILLIAM S TOOLE. 1 juin CHARLES A. BARRIERE

LE soussigné continuera le même genre d'affaires que son ancienne maison au même local, sous la raison de CHS. A. BARRIERE. 1 juin 20, Chartres

PENDANT notre absence, M. Jules Tardes est porteur de notre procuration. 1 juin TOOLE & BARRIERE, En Liq.

PENDANT mon absence M. Jules Tardes est porteur de ma procuration. 1 juin CHS. A. BARRIERE

BAINS DU BAC DE LA 1re MUNICIPALITE. Billets pour la saison. IL sera encore à vendre 20 billets pour la saison, que l'on pourra se procurer au bureau des bains ou au bac. Prix, dix piastres. 1 juin.

GRAISSE—40 barillets bonne graisse, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 6 juin

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Départ, dimanche le 16 juin fixe—Le beau paquebot français L'ANDELLE, capitaine Gamain, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira positivement dimanche le 16 juin. Ce navire est actuellement en face de la presse d'Orléans, et en descendra le 10 courant pour se mettre au premier wharf de la troisième municipalité. Pour passage, ayant des aménagements très supérieurs et offrant tout le confort aux passagers, s'adresser au capitaine Gamain à bord ou à BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville

☞ L'Andelle peut prendre quelques passagers d'entrepont à $20, sans nourriture et à $40, avec nourriture. 8 juin

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier CHATEAUBRIAND, capt. Laborde, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira le 16 juin positivement. Pour fret de 400 balles ou pour passage, ce navire ayant une dunette élégante et commode s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 25 mai

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot, fin voilier, NASHVILLE, capitaine H. Pemberton, partira vers le 16 juin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BOUTIN, GALLY & Co. 89, Royale. 28 mai

POUR MARSEILLES—Le beau navire HARGRAVE, capt. Bailey, partira sous peu. Pour fret de 30 balles coton, ou passage, s'adresser à LEVI H GALE 93 Commune. 28 mai

POUR AMSTERDAM—Le beau navire fin voilier, ECHO, capitaine S..., ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 150 boucauts tabac, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L H GALE, 93, Commune. 4 juin

POUR LONDRES—Le navire A. 1. HERCULEAN, capt. Holmes, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le poteau No. 25, seconde Municipalité, ou à T. TOBY & BOGERT, 70, Camp. 29 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier HOPE, capitaine Soule, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 8 jn

POUR LIVERPOOL—Le nav. fin voilier FRANCES ANN, capitaine Jackson, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 8 jn

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais A. 1 SIR COLIN CAMPBELL, capt. Penticost, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE, 93, Commune. 1 juin
Ce navire peut prendre du plomb, du tabac, du bois de Campêche ou des provisions si le fret en est engagé immédiatement.

POUR LIVERPOOL—Le navire A No 1 PHARSALIA, capt Wadsworth, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et allant à bord. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H. GALE 25 mai 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. No 1 MARY KINGSLAND, capitaine Weare, ayant son chargement engagé. Pour fret de 400 balles de coton ou pour passage, ayant de magnifiques aménagements, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune. 29 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier GLENDOWER, capt Parsons, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou de l'équivalent en tabac ou en provisions, ou pour passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune. 22 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier GENESEE, capitaine Jack, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L H. GALE, 93 Commune.
Ce navire prendra du tabac, de la farine, de la graisse ou du suif, pourvu qu'on s'adresse sans retard au soussigné. 21 mai

PORTS DU GOLFE.

POUR KINGSTON, (Jamaïque)—Le brick au fin voilier LAWRENCE, capt Homans, ayant tout son chargement engagé. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord en face des édifices du triangle, ou à REYNAUD & FALLON, 31 mai 34 Tchoupitoulas

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot, fin voilier, EMPRESARIO, capitaine Collins, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à 4 juin JOSEPH PRATS, 27, Toulouse.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,
Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté.

HIBERNIA............Capt. C. H. E. Judkins
BRITANNIA............J. Hewitt
CALEDONIA............E G Lott
ACADIA............Alex. Ryrie.

Partant de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

	De Liverpool.	De Boston.
Britannia	4 janvier	1er. février
Caledonia	4 février	1er. mars
Acadia	4 mars	1er. avril

☞ Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax 20

Il y a à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.
Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.
S'adresser à JARVIS & ANDREWS, 8 janv 7, Canal Row, Nouvelle Orléans

A LOUER à bas prix, jusqu'au 16 octobre prochain, le second étage de la maison en briques No 2, rue Carondelet, avec les jardins sur la façade et derrière. S'adresser à Wm. FREHN & Co. 16 jn 56, rue Toulouse

A LOUER—Une maison en bois et à deux étages, avec cuisine, &c., située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles qui s'y trouvent. S'adresser à JOHN FELKET 5 juin—3t Rue Carondelet.

MAGASIN A LOUER.—Le Magasin en briques à trois étages, rue Bienville, No. 63, avec les attenances du fond. Il en sera donné possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à 4 mai—(1 mo.) FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

MAGASIN D'ENTREPOT A LOUER—Un Magasin d'entrepôt en brique, très vaste, à un étage, situé au coin des rues Bourgogne et Remparts. Il en sera donné immédiatement possession. Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à FIELD & co 23 mai—(1 mois) 30, Vieille Levée

A LOUER à l'année et bon marché à dater du 1er juin, une PETITE MAISON, située dans la rue Franklin, entre Toulouse et St. Louis, composée de 4 chambres, avec cabinet, galerie, citerne, cuisine et logement pour nègres. S'adresser à W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin 4 mai

MAISONS A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près le rail road de Pontchartrain.
Une maison à 3 étages également bien située et en bon ordre, rue Marigny près la Levée.
Ces maisons seront louées à des prix modérés; pour conditions s'adresser à 21 av J. ALBERT, St. Louis

A LOUER—Une MAISON à trois étages, rue Ste. Marie, entre celles Girod et Julie, attenant à celle de H. McCaleb; on la louera $25, et possession en pourra être donnée immédiatement.
Une autre MAISON à deux étages, No. 105, rue St Jean, entre celles Poydras et Hevia, ayant dans le fond des bâtisses à deux étages. On la louera $150 par an, et possession en pourra être donnée immédiatement. 30 mai J. U. LAVILLEBEUVRE, 140 Commune

MAISONS A LOUER—Deux maisons à deux étages très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près les Champs Elysées; les dites maisons ayant un second corps de logis sur l'arrière entre deux cours et reçoivent l'eau des water works.
Une maison à trois étages, rue Marigny, près la levée, très convenable pour une grande famille, également pourvue de l'hydrant des water works.
Ces maisons seront louées à bas prix. pour les conditions s'adresser à J. ALBERT, 3 av 22, rue St.-Louis.

A LOUER—Une très belle Maison en briques à deux étages, encoignure Champs Elysées et Bons Enfans, avec une galerie en 1er donnant sur les deux rues. L'étage supérieur est de très bon goût. S'adresser pour plus amples renseignemens, à R. D. BLOSSMAN & Co, 26 mars 86, Bienville.

A LOUER—Deux Maisons sur le chemin du Bayou, à environ 10 minutes des Remparts, composées chacune de quatre chambres, 2 cabinets, galerie, &c. avec deux cuisines pavées, de 4 chambres, citernes, &c. Le tout sera loué à raison de $16 par mois.
Aussi, deux moitié de maison, en face celles ci-dessus, comprenant chacune 3 chambres, cabinets, citernes, &c. à louer pour $10 par mois. W. E. & R. MURPHY, 29 mars 131, Vieux Bassin

MAISONS A LOUER.
Une Maison à étages ayant magasin, située rue St. Louis, entre Royale et Bourbon.
Une Maison à l'encoignure Grands Hommes et Enghien.
Deux Maisons sises rue des Français.
Une Maison sise rue St. Louis, près Claiborne.
Une Maison sise rue Claiborne, près St. Louis.
Une Maison sise rue Ste. Anne, près Claiborne.
Une Maison sise rue Claiborne, près Ste. Anne.
Pour les conditions qui sont des plus avantageuses, s'adresser à COURCEVIOLLE & LACROIX, Rue de Chartres, No. 123, entre les rues St. Louis et Conti 8 jan

A LOUER. Une maison à deux étages, située à l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne. S'adresser à 9 mai R. BRUGIER.

A LOUER PRESENTEMENT. Deux maisons hautes, en briques, toutes neuves, situées rue de la Douane entre Bourbon et Dauphine, s'adresser à R. BRUGIER, 12 a 9 rue St. Louis

A LOUER—pour le premier du mois prochain, la maison haute en briques avec porte cochère et cuisine haute également en brique située rue St. Pierre No. 77 entre Royale et Bourbon. 12 m R. BRUGIER, 9 rue St. Louis.

A LOUER—une maison basse de quatre appartemens, située rue St. Claude, entre les rues Dumaine et Ste. Anne. S'adresser à 14 m R. BRUGIER, rue St. Louis N° 9.

VIN ROUGE—marque "Curcier aîné de Haut Brion," en barriques et demi barriques, en débarquement du George de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 29 mai 34, Vieille Levée.

TRAITES sur New-York, à vendre par AUG. MOLIER, 11 mai rue St. Louis No. 20

EN débarquement du Bordeaux Packet et à vendre par F. & J. LACOSTE, 105 Royale: Un assortiment complet de Vins en barriques, demi-barriques, caisses de 12 bouteilles et de 24 demi-bouteilles, capsulées et étiquetées, tels que: Chateau Lafitte et Chateau Margaux; St-Estephe Médoc; St Julien Médoc; St Emilion, &c. &c. 3 mai

VINS ET ABSYNTHE—vins de Bourgogne en caisses Clos Vougeot, Volnay et Chambertin, Vins de Bordeaux en caisses, St. Julien Médoc, Margaux Médoc etc. Vins de Muscat Frontignan en caisses et en barils, vin de Madère en caisses et futailles de différentes dimensions, vins de Constance en demi bouteilles, absynthe Suisse marque Y. L. [illegible] 4 mai [illegible]ERT, rue [illegible] Louis

LES SOUSSIGNES—offrent à vendre en débarquement du navire Spring venant de Bordeaux, 45 barriques vin de Bordeaux, Margaux, St. Esthèphe et Potensac, 50 barils vin blanc haut-Sauterne 1841, 100 caisses vin rouge St. Julien Médoc étiqueté et capsulé, 30 caisses vin blanc Haut Sauterne, 20 barriques vinaigre blanc, 40 caisses fruits à l'eau de vie, 30 milliers bouchons fins. 16 m DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15 St. Louis.

PLATS COTES—12 barils en débarquement du steam boat Feliciana, à vendre par 24 mai J. & M. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas.

BEURRE, &c.—25 barillets beurre frais; 100 dito et 200 barils graisse; 200 de jambons, épaules et plats-côtés; 200 de bœuf, bonnes marques; 20 do M O.; 6 do mess; 150 do porc, mess; 50 tierçons jambons fins au sucre; et 64 do barriques blancs—à vendre par 14 mai PRICE & FROST, 20 Poydras

Nouvelle-Orléans:

MERCREDI MATIN, 12 JUIN 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
THEODORE FRELINGHUYSEN.

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT,
2d " ZENON CAVELIER,
3e " GEORGE S. GUION,
4e " LAFAYETTE SAUNDERS,
5e " JACQUES DUPRE,
6e " EDWARD SPARROW.

POUR LE CONGRES.
SECOND DISTRICT:
BANNON G. THIBODAUX.
TROISIEME DISTRICT:
QUATRIEME DISTRICT:
LOUIS BORDELON.

COMITES DE NOMINATION.

Les comités de nomination, choisis par les citoyens des trois municipalités, pour s'entendre sur la désignation des candidats whigs à la Convention et à la Législature, s'assembleront ce soir à 7 heures et demie, à la salle du Clay Club. Tous seront exactement à leur poste; on n'en saurait douter.

Les doctrines de M. POLK, relativement aux dispositions du tarif qui protègent les intérêts agricoles de la Louisiane, sont aussi claires que possible. Il les a formellement exprimées à plusieurs reprises, et dans des termes tels que l'argumentation sophistique la plus habile ne saurait réussir à donner le change sur ce point. Le candidat actuel des locofocos à la Présidence a affirmé, *et cela par écrit*, que le droit sur le sucre étranger ne produisait rien moins qu'une taxe inique et ruineuse de *sept millions et demi de piastres*, pesant sur le peuple de l'Union pour le bénéfice de quelques riches *nababs* de notre état. M. POLK a vivement attaqué les planteurs sucriers: il a excité, autant qu'il a été en son pouvoir, les antipathies du peuple contre la protection accordée par une législature whig à cette classe de citoyens. Ses préventions contre elles sont tellement hostiles, tellement aveugles, qu'il a accueilli avec faveur les idées les plus absurdes et les plus ridicules, du moment qu'elles pouvaient lui servir à présenter les planteurs sous un jour odieux.

Le passage suivant, extrait d'une lettre que M POLK adressait, il y a un an à peine au peuple du Tennessee, montrera tout à la fois les sentimens qu'il professe à l'égard des planteurs, et la valeur des connaissances pratiques qu'il possède en fait d'économie politique. Pour ceux qui savent réfléchir, l'édification sera complète! Voici donc comment s'exprime M POLK, et qu'on le remarque bien, ce n'est pas dans une *improvisation*, mais bien dans une adresse écrite à tête reposée et dont tous les mots doivent avoir été pesés:

"Le sucre brun était taxé 2 1/2 cents par livre, et pour qui était cette protection? Tandis que tout le peuple des Etats-Unis n'était composé que de consommateurs de sucre, il n'y avait, on le sait fort bien, qu'une portion minime d'un Etat et d'un Territoire des Etats-Unis qui produisît du sucre. On savait également fort bien que les planteurs sucriers étaient généralement des hommes très riches; qu'ils étaient propriétaires de biens-fonds considérables et d'esclaves, et que c'était afin de les protéger et de les mettre à même de vendre leur sucre plus cher, que cette taxe était établie. Le sucre brun étranger pouvait arriver dans nos ports, et après avoir payé le fret et les autres dépenses, se vendre, sans le droit, à 4 cents la livre ou même à moins; à son arrivée il était taxé à 2 1/2 cents, et le prix pour l'acheteur ou le consommateur se trouvait ainsi porté à 6 1/2 cents par livre, c'est-à-dire frappé d'un droit de 62 1/2 pour cent sur la valeur. Le planteur sucrier devait nécessairement élever ses prix au niveau de ceux de l'article étranger sur lequel pesait la taxe. Il peut paraître étrange que les manufacturiers de laine, de coton et autres, consommateurs de sucre et de sel, aient pu consentir à imposer ces articles; mais l'étonnement cessera si l'on se rappelle que les tarifs élevés n'ont jamais été adoptés que par une sorte de compromis entre les divers intérêts, ainsi les producteurs de sucre et de sel consentaient à leur tour à voter une taxe sur les laines et les cotons, et c'est par de telles coalitions que les majorités au Congrès ont toujours été forcées d'adopter ces lois injustes et oppressives.

"Afin de rendre plus évidente l'influence oppressive du Tarif actuel, suivons les effets qu'il produit en prenant l'argent dans la poche des consommateurs de sucre brun pour le transporter dans celle des protecteurs de cet article. Les états dressés par le département du Trésor constatent qu'en 1840 l'importation du sucre brun aux Etats-Unis s'est élevé à 107,953,623 livres. D'après le tarif chaque livre de sucre ainsi importé a dû payer au trésor 2 1/2 cents; soit $2,698,320 le montant à recevoir sur cette importation, en prenant pour base le chiffre de 1840. Cette somme a dû être payée comptant avant qu'il ait été permis à l'importeur d'offrir son sucre sur le marché. Qu'a donc à payer le consommateur? 1o. il faut qu'il paie le droit de 2 1/2 c. par livre; 2o. l'intérêt sur les déboursés de fonds auquel est obligé l'importeur, intérêt qui ne doit pas être au-dessous de 10 pour cent; 3o. le bénéfice du détaillant qui ne doit pas être moindre de 20 pour cent. Ainsi le consommateur paie donc:

Le droit de 2 1/2 cents par livre,	$2,698,390
Le bénéfice de 10 pour cent à l'importeur,	269,832
Le bénéfice de 20 pour cent au détaillant,	539,764
Total	$3,507,916

"Ainsi la somme totale que les consommateurs de sucre brun ont à payer en sus du prix qu'ils paieraient, s'il n'y avait point de tarif, s'élève à trois millions et demi de piastres, sur lesquelles $2,698,320 entrent dans le trésor. Mais le sucre qu'on importe et celui que produit le pays, se vendent au même prix. Le montant imposé comme taxe à l'article importé, est ajouté par nos producteurs au prix de ce même article produit dans l'Union. Si l'on se réfère aux relevés officiels, on verra qu'il s'est fabriqué en 1840 aux Etats-Unis 125,000,000 livres de sucre brut. Le Tarif permet donc aux producteurs indigènes d'ajouter 2 1/2 cents par livre, plus les 10 pour cent de bénéfice de l'importeur, plus les 20 pour cent de bénéfice du détaillant; ce qui donne les chiffres suivans:

2 1/2 cent sur 125,000,000 livres	$3,125,000
Bénéfices de l'importeur et du détaillant,	937,500
	$4,062,500
A quoi il faut ajouter le montant des droits sur le sucre d'importation,	3,507,916
Montant payé par les consommateurs	$7,570,416

"La somme totale payée par les consommateurs de sucre brun dépasse donc de plus de sept millions et demi celle qu'ils paieraient si le tarif n'existait pas. Et sur cette somme il n'entre dans le trésor que $2,698,320, tandis qu'il reste $4,372,146 dans les poches des producteurs, importeurs et détaillans de sucre brut. En supposant que le sucre brut vaille 4 cents dans les ports où il entre, le droit de 2 1/2 cents par livre est d'environ 62 pour cent, c'est à dire trois fois aussi fort qu'il eût été en vertu de l'acte de Compromis.

"Il est donc facile de se rendre compte de l'importance de la protection accordée aux fabricants de sucre, et en même temps de l'oppression que l'on fait peser sur les fermiers et les artisans qui consomment cet article."

Voilà ce que M. POLK écrivait, et ses discours n'ont été que le développement de ce texte; développement qui s'est fait remarquer par encore plus de vivacité et de rigueur. M. POLK a aussi déclaré qu'il était en faveur d'un taux de droit plus bas encore que le minimum de l'acte de Compromis. Il a voté pour l'acte de 1832, attendu qu'il abaissait les droits, bien que cependant à son gré il ne les réduisît pas encore assez. Ces faits une fois exposés, si les planteurs votent pour M. POLK, ils l'auront fait avec connaissance de cause. Ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes des conséquences.

LE TARIF.

Cet abominable tarif de 1842, que les locofocos décrient sans vouloir le changer, devait suivant nos adversaires arrêter les importations, anéantir le commerce étranger et diminuer les revenus du trésor—voyons les faits:

"La douane de New-York a reçu pendant les cinq premiers mois de cette année NEUF MILLIONS ET DEMI de piastres environ, tandis que les recettes des cinq premiers mois des deux années précédentes n'excédaient pas QUATRE MILLIONS. Les collections totales de New-York pendant l'année courante excéderont probablement VINGT MILLIONS DE PIASTRES—somme excédant de beaucoup tous les revenus du gouvernement pendant les deux dernières années. Probablement les revenus de cette année excéderont quarante millions, ce qui nous permettra, conservant la paix au dehors, d'affecter quinze millions à l'extinction de la dette qui s'élevait en janvier dernier à vingt cinq millions." (*New-York Tribune.*)

Ainsi, malgré les plus sinistres prédictions, nous voyons que le commerce extérieur n'a pas diminué, loin de là; nous voyons que les recettes des douanes loin de diminuer, sont notablement augmentées; nous voyons enfin que si nous sommes assez sages pour éviter toute guerre extérieure, nous pourrons en deux ans payer la dette publique que nous avait léguée la politique empirique des locofocos.

L'Hon. C. M. Conrad était à New-York aux dernières nouvelles.

Steamers de guerre—Deux steamers de guerre mexicains le *Montezuma* et le *Guadaloupe*, sont arrivés à Charleston le 5 de ce mois, venant de Laguna et allant à New-York se réparer.

Un correspondant du *Charleston Courier* écrit de Washington, que le colonel Johnson se croit fort mal traité par son parti. Cependant il a refusé d'accepter la candidature de vice-Président sur le ticket de M. Tyler.

Le tableau comparatif des récoltes de sucre de la Louisiane, dressé par M. Degelos, sera prêt demain à midi. Comme il n'en sera tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, ceux qui voudraient s'en procurer feront bien de s'adresser à lui sans perte de temps. Son bureau est au coin des rues St Louis et Levée.

CHRONIQUE LOCALE.

La Cour Criminelle n'a eu à s'occuper que d'affaires de peu d'importance.

Cour du Recorder de la 1ère Municipalité.—L'alderman Davis faisant les fonctions de recorder, James O'Brien, soldat dans l'armée des Etats-Unis, a comparu sous l'accusation d'assaut et batterie, a dû donner caution de $500 pour assurer sa comparution devant la cour criminelle.

John Riley, Denis McCabe, Basile Fernandes et James Greenwood, ont été condamnés à trente jours d'emprisonnement dans une maison de travail, pour vagabondage.

Cour de District—L'affaire de Sally Muller vs. Louis Belmonte et John F. Miller, en garantie, a été reprise hier, et a duré toute la journée.—Les avocats prendront la parole demain.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—On a repris hier l'audition des témoins dans l'affaire de Marshall C. Holliday et James B. Watson; puis l'avocat de district a soutenu l'accusation, et MM. Johnson et Roselius ont défendu les accusés. Le jury s'est ensuite retiré, et après 15 minutes de délibérations, il a apporté son verdict, déclarant les accusés "coupables."

Louis Person, accusé d'avoir dérobé un chapeau de paille, a été arrêté. Anna Eirht, pour avoir volé du café à M. Fabre, a été également arrêtée.

Charles Cummings, convaincu de vagabondage, a été envoyé à la maison de travail.

Un duel a eu lieu hier, entre deux jeunes français; l'un d'eux a reçu une balle à l'estomac.

CONSEIL DE LA SECONDE MUNICIPALITÉ.—Le rapport du trésorier constate qu'il y a en caisse $60,038; que les billets en circulation s'élèvent à $26,174, et les certificats du trésor à 40,060.

Dans sa lettre, le Maire recommande au Conseil de suspendre les poursuites intentées contre les personnes qui n'ont pas payé la taxe spéciale, jusqu'à la décision de la Cour Suprême, dans l'affaire de Geo. Morgan. Le Maire appose son veto sur la résolution du Conseil autorisant le contrôleur à passer un contrat avec M. Arnold pour la fourniture de 4,500 pieds de *curb stones.* Le Conseil persiste dans sa résolution.

On lit une lettre de M. Wheeler, invitant les membres du Conseil à venir examiner le portrait du général Jackson qu'il a peint. Tous les membres devront aller examiner les différens portraits du Heros, soumis à la concurrence, afin de décider auquel on donnera le prix de $1000.

Le Conseil autorise le maire à contracter avec MM. Miller & Clark, pour un entourage en fer qui devra être placé autour de la Place Lafayette—il décide aussi que des fanaux seront placés en face des wharfs—que le maire contractera avec M. Robert Murphy pour le privilège du ferry, au bout de la rue Commune, pendant sept ans, à raison de $750 par an.

On nous prie d'appeler l'attention sur la séance de Magnétisme que doit donner ce soir M. Webster. On promet les plus curieuses expériences. Voir aux annonces.

☞ M. De Bonneville donnera sa seconde lecture sur le Magnétisme animal, ce soir, au Théâtre Américain.

(COMMUNIQUÉ.)
GRAND PANORAMA!
Exposé rue Royale, No. 48.

Nous avons souvent vu des spectacles de ce genre; mais rarement nous en avons rencontré qui aient à si juste titre captivé notre attention. Outre l'illusion de l'optique et les mirages de la perspective qui sont en général fort bien observés dans les divers tableaux du Signor Ragusa, ils se font également remarquer par l'exactitude des détails, la finesse du coloris et la délicatesse de la peinture, qui sont ordinairement les points dans lesquels sont défectueux presque tous les tableaux des Panoramas, des Cosmoramas, etc.

Parmi les vues exposées cette semaine, on peut citer entr'autres: La ville et le Perron de Montpellier; Les Bains de Néron; L'éruption du Vésuve, et les Ruines du Prieuré de Ste Berthe; remarquables par les effets de lumière que l'artiste a su y ménager. En un mot, il faudrait prendre à part chaque tableau; l'espace nous manque, et ce serait empiéter sur les droits du public, que nous engageons à aller juger par lui-même du mérite de l'exposition du Signor Ragusa.

(Extrait de la Correspondance de l'Abeille.)
WASHINGTON, 3 juin 1844.

La séance législative du Sénat n'a eu aucun intérêt aujourd'hui, ayant commencé de très bonne heure à s'occuper d'affaires de l'exécutif. M. Breese a parlé pour le traité. M. Simmons doit lui répondre.

Dans la Chambre la discussion a été fort piquante. Il s'agissait de la discussion sur les dépenses civiles. M. Pollock demande qu'on donne la préférence pour les services publics aux produits américains.

M. Morris, de la Pennsylvanie, se félicite que les soi-disant démocrates aient choisi un candidat opposé à tout système de protection.

M. Payne, de l'Alabama, s'en félicite aussi par des motifs différens. Il ne croit pas qu'on puisse protéger l'industrie américaine. Il ne croit pas qu'il y ait eu depuis 1828 un tarif pire que celui de 1842.

M. Morris demande si M. Polk est opposé au tarif actuel?

M. Payne répond affirmativement, et demande à son tour s'il est en faveur de taxer le peuple?

M. Morris répond que M. Clay est en faveur de la protection de l'industrie américaine.

Après quelques propos échangés entre M. Payne, M. Morris et M. Schenk,—M. Hardin, de l'Illinois, prend la parole et s'attache à faire le portrait politique de M. Polk, en puisant soit dans ses discours au Congrès et pendant sa campagne électorale en Tennessee en 1843; soit dans ses rapports comme président du comité des voies et moyens dans la Chambre. Il établit que M. Polk s'est montré dans ses rapports le chaleureux défenseur et partisan des banques locales, et l'ardent adversaire du projet de sous-trésorerie. Il résulte d'un pamphlet écrit et distribué par M. Polk qu'il est en faveur d'un tarif horizontal de 20 pour cent sans aucune vue de protection.

Ensuite M. Hardin donne lecture d'un article du *Globe* écrit par M. Payne, de l'Alabama, dans lequel il parle avec mépris de M. Polk, pour la place de Vice-Président. Cette lecture cause beaucoup d'hilarité d'un côté de la Chambre.

M. Hardin s'est mis ensuite à faire ressortir toute l'inconséquence des doctrines du parti qui se qualifie de démocratique. Il prouve qu'il est pour et contre le tarif; pour et contre le Texas. Et sur ce point il interpelle M. Payne à l'effet de savoir si M. Polk était en faveur du traité? Après un moment d'hésitation M. Payne répond qu'il est en faveur de l'annexion.—Après quelques mots échangés encore à ce sujet entre M. Hardin et M. Payne, M. Hale obtient la parole et parle sur les punitions corporelles dans la marine.—Mais il était difficile que la discussion ne revînt pas sur le même sujet—celui du Président.

En effet M. Douglass ayant attaqué le parti whig très vivement, M. Schenk lui répond et fait en cette occasion un des meilleurs discours de la session.

Pour établir leur inconséquence en effet il n'y a qu'à se rappeler qu'il est, s'il faut l'en croire, en faveur du libre commerce et pourtant il n'a rien fait à ce sujet bien qu'il ait une majorité d'une 60e de voix dans la Chambre. On pourrait en dire autant du bill de la sous-trésorerie.

On parle de M. Buchanan comme l'un des candidats pour la Cour Suprême en remplacement du juge Baldwin.

Les whigs de St Louis ont tenu une grande assemblée où siégeaient des délégués de tout l'Etat. Tout porte à espérer que le Missouri votera pour Clay et Frelinghuysen.

Les journaux de St Louis parlent d'une affaire très grave qui serait survenue entre les Mormons et les citoyens d'Iowa.

Il paraît qu'un marshall s'étant rendu chez les Mormons pour arrêter un prisonnier évadé, Jérémiah Smith, il (le marshall) fut emprisonné. Une compagnie fort nombreuse étant partie pour aller le délivrer, les Mormons ont tué le marshall et environ cinq cents personnes de ceux qui composaient l'expédition.

Nous espérons que cette nouvelle sera fausse ou du moins grandement exagérée.

Un quatrième candidat pour la présidence!—Un journal nouvellement établi à New-York sous ce titre significatif *le Prophète*, soutient les prétentions de JOE SMITH de Nauvoo, Illinois, comme candidat à la présidence. Il aura sans doute toutes les voix des Mormons.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.
Paris, 16 mai.

Où donc s'arrêtera le débordement? A quel chiffre ferons-nous une croix définitive?—Nous disions, il y a huit jours, que deux cent mille étrangers s'étaient abattus sur Paris; deux jours après, les départements déclaraient avoir délivré trois cent mille passeports; et aujourd'hui, ce nombre formidable, continuant son mouvement progressif, nous donne encore, probablement, cent mille visiteurs de plus. Chaque matin, on nous dit:

—Serrez-vous un peu, faites une petite place à vingt mille nouveaux débarqués.

Les gens qui aiment toutes leurs aises ne supportent pas l'invasion sans éprouver une certaine contrariété; mais, au demeurant, Paris a fait sa soumission de fort bonne grâce. Les dominateurs n'exercent leur droit de conquête que la bourse à la main; l'invasion fait couler des flots d'or dans les canaux les plus altérés et jusque dans les moindres rigoles industrielles. Le Nil féconde les plaines de l'Egypte noyées sous ses eaux:—Il en est de même du débordement des provinces, qui, en se retirant, nous laissera son limon d'or.

Pour reconnaître convenablement les services rendus par ces braves et généreux conquérants, il serait bon de les prémunir contre les dangers qui, de tout temps, ont menacé les étrangers à Paris, et qui, depuis une quinzaine de jours, se sont multipliés d'une façon proportionnée aux circonstances. Dans toutes les grandes villes du monde, l'hospitalité est une vertu tempérée par l'exploitation. Paris a toujours été amplement pourvu de ces adroits braconniers qui se mettent à l'affût pour attendre et plumer les oiseaux de passage pris dans leurs filets; la chasse ne peut manquer d'être abondante, par le gibier qui court et qui prend ses ébats au soleil, sans se défier du piège et du plomb. Les honnêtes curieux, les honorables exposants, ne sont pas arrivés seuls. Derrière leurs bataillons épais se sont glissés de nombreux maraudeurs, venant de tous les coins de l'Europe, à la grande [illegible] leur offrait la capitale du monde civilisé,

Tandis que l'exposition de l'industrie déploie ses merveilleux trésors, nous avons pour revers de cette belle médaille un congrès de flibustiers appartenant à toutes les nations et apportant du renfort à leurs collègues insuffisants. Ces maîtres de l'art se présentent avec des idées nouvelles, des ruses fraîchement inventées pour les besoins de l'époque; mais les anciens tours pourront avoir encore beau jeu avec des dupes toutes neuves.

Les étrangers, pour peu qu'ils soient conservateurs, ne devront donc jamais porter sur eux aucun objet précieux.

Ils devront faire d'avance le sacrifice de leur mouchoir, de leur canne, de leur parapluie et de leur chapeau.

La prudence leur ordonne d'éviter et de fuir tous les gens qui viendront les aborder et lier conversation avec eux sous de bienveillants prétextes. Qu'ils se défient surtout de ceux qui leur diront d'un air franc et cordial:—Vous ne me reconnaissez pas? Je suis de votre pays, de votre ville, de votre quartier,—et qui, pour preuve, leur débiteront les détails les plus circonstanciés et les plus intimes sur leurs amis et leur famille. Le faux compatriote est toujours parfaitement renseigné; il sait même, au besoin, ce que vous avez dans les poches, et il brûle du désir de vérifier à cet égard la justesse de ses documents.

S'ils demandent leur chemin, ils devront, après avoir fait quelques pas dans la direction indiquée, adresser la même question à une autre personne, afin d'établir une contre-enquête. Il y a tant de mauvais plaisans dans notre joyeuse cité! On a vu quelquefois un étranger allant à la Madeleine arriver au Panthéon.

Celui qui aura une jolie femme s'en séparera le moins possible, et ne la quittera ni du bras ni de l'œil, afin de ne pas l'égarer. On rend quelquefois intacts des billets de banque trouvés; mais, pour une femme, c'est plus rare;—ou du moins on n'en rend que la monnaie.

Un provincial qui aura fait sonner sa bourse et se logeant dans un hôtel confortable ne manquera pas de recevoir quelques lettres d'invitation très flatteuses et toutes parfumées d'aristocratie. Ce sera une baronne qui le priera pour son bal; une comtesse qui voudra l'avoir à son raout. Voilà notre homme bien fier! Il est connu; on l'aura remarqué, et ce n'est pas surprenant, car il fait une certaine figure. Et puis il y a des gens qui viennent vous dire qu'il est difficile de percer à Paris! Ce sont les jaloux ou les sots qui disent cela, pour en dégoûter les autres.

L'invitation est acceptée; l'étranger qui veut percer se lance hardiment; on l'introduit dans un salon tel qu'il n'en a jamais vu dans son endroit; un domestique galonné sur plusieurs coutures l'annonce très haut en ajoutant une particule à son nom; la maîtresse de la maison lui fait accueil, s'excuse de son indiscrète invitation, lui nomme une foule de personnages importants, l'éblouit, l'étourdit, et finit par le placer à une table de jeu où il perd tout son argent.—Heureux encore si le jeu qu'on joue là n'est pas de ceux que prohibe la loi, et si au plus fort de la partie la police ne vient pas saisir le flagrant délit et coucher sur son procès-verbal le malheureux joueur, coupable sans le savoir, et contraint de figurer plus tard au procès, en compagnie de quelques aigrefins.

Vous ne sauriez trop vous tenir en garde surtout contre les mille et une petites industries qui viennent chercher leurs pratiques à domicile. Après les marchands viendront les intrigans, qui spéculent sur la vanité, l'ambition, la cupidité et toutes les petites passions humaines.

Un visiteur matinal entre chez vous; il est parfaitement vêtu et porte à sa boutonnière un ruban rayé de diverses nuances. Pour certaines personnes, un ruban vaut les meilleurs certificats, comme si le brevet était toujours sous la décoration.

—Monsieur, vous dit l'homme au ruban, M. ....., député de votre département, m'a beaucoup parlé de vous hier à la soirée du ministre.

—En effet, je suis un de ses électeurs; j'ai eu l'honneur de me présenter deux fois chez lui, mais je n'ai pas eu l'avantage d'être reçu.

—Il est si occupé des intérêts du pays! Quand on soutient le ministère, on est invisible. Cela donne tant de mal! Cela exige tant de travail! Mais il a reçu votre carte, et cela lui suffit. Il m'a chargé de vous faire ses compliments et il exige que vous ne vous dérangiez plus pour lui.

—Que de bontés! Ce digne représentant peut compter en tout temps sur ma voix.

—C'est un suffrage qu'il apprécie et qu'il veut reconnaître, en vous fournissant l'occasion d'une excellente affaire. Le séjour de Paris est ruineux, mais aussi Paris est une mine de ressources; il est facile de dépenser sans beaucoup d'argent....

—Trop facile! c'est même indispensable, pour peu que l'on veuille vivre.

—Mais par une juste compensation, rien n'est plus aisé que d'en gagner beaucoup, en fort peu de temps. Je pense que cela vous conviendrait, n'est-ce pas? j'ai là votre affaire: une entreprise sûre autant que brillante. Votre député qui a pris un grand nombre d'actions, m'a prié de vous en réserver quelques-unes.

Le nom du député effrontément invoqué, le ruban de la boutonnière, les paroles dorées du spéculateur, décident le provincial, séduit par la perspective du bénéfice. Partir de Paris plus riche qu'on n'y était venu est un triomphe bien rare dans les voyages d'agrément. Il ouvre donc son portefeuille,—et le tour est fait.

Les baronnes et les comtesses dont les terres et les châteaux sont inscrits sur le cadastre de l'intrigue ne se bornent pas à donner des soirées: elles se mêlent aussi de protéger les naïves ambitions, et de conduire aux honneurs ceux qui veulent bien se laisser faire. Elles entretiennent des intelligences dans les ministères; elles ont des chefs de division et des maréchaux dans leur manche. Vous êtes venu vous promener à Paris, sans autre but et sans arrière-pensée; que diriez-vous si vous retourniez dans votre département nanti d'une sous-préfecture ou d'une recette particulière? Charmante illusion qui coûte quelques billets, pour s'évanouir ensuite comme un songe railleur!

On emportera de Paris peu de recettes ou de sous-préfectures, mais quelques-uns, qui seront arrivés garçons, s'en retourneront mariés.—En revanche, l'industrie nous a amené de riches héritières. Ce sont de nouvelles chances ouvertes aux coureurs de dots, aux célibataires déconfits, aux dandys qui veulent faire une fin et régler les comptes de leurs créanciers. Plus d'une petite fortune y sera prise, bien que le péril soit signalé. Il en sera de même des autres pièges; on aura beau les démasquer, le champ de bataille restera jonché de victimes, et les maraudeurs emporteront un riche butin.

Notre magnifique printemps met de la régularité jusque dans ses malices. Comme M. Pinson, il a choisi le dimanche pour faire ses fredaines. Ce jour-là le printemps se fait beau et prend dès le matin ses plus riants atours; il invite gracieusement tout son monde à jouir des charmes de la promenade, à se lancer dans les excursions champêtres, à s'en aller au loin visiter les pittoresques environs de Paris. On accepte ces aimables avances, on s'empresse, on part. Les uns font une lieue à pied; les autres, deux lieues en fiacre ou en omnibus; les plus entreprenants font six ou sept lieues par les chemins de fer. Les voitures et les wagons sont obligés de s'y prendre à plusieurs fois pour contenir tout le monde; la vapeur des locomotives siffle de demi-heure en demi-heure la chanson du départ. Vers le milieu de l'après-midi, l'émigration est complète; des milliers de promeneurs ont été déposés sur le gazon de Passy, dans la poussière du Champ-de-Mars, sur la terrasse de Saint-Germain et dans le parc de Versailles. Tout est prêt, la foule est partout: voici le moment de se divertir; c'est alors que notre malin printemps change tout à coup de visage: son front se couvre de nuages épais; le soleil disparaît comme la flamme d'une bougie sur laquelle on souffle; les promeneurs, inquiets et surpris, lèvent les yeux pour savoir ce qu'ils ont à redouter, et aussitôt, sans autre avertissement et sans dire gare, la pluie tombe à grands flots, répandant de toutes parts le désordre, la fuite et les plus terribles ravages. Telle est l'histoire de dimanche dernier, comme aussi du dimanche précédent; seulement, cette fois, la plaisanterie a été bien plus violente, et le désastre beaucoup plus considérable.

Les curieux du sport ont encore été inondés; la pluie a commencé au moment où finissait la dernière course; cet épilogue a formé la partie la plus piquante du spectacle; tout s'était passé jusque là dans l'ordre accoutumé; un seul jockey avait été légèrement fracassé dans sa chute; les noms habituels figuraient sur le programme; les vainqueurs ordinaires ont été proclamés; M. de Rothschild a gagné un prix de dix-huit cents francs.—Il faut toujours que M. de Rothschild gagne quelque chose. Dans ses heureuses mains, les sous de Monaco deviendraient des louis d'or.

Saint-Cloud avait eu les honneurs de la journée! jamais ses plus belles fêtes n'avaient vu accourir une aussi prodigieuse affluence de curieux et d'amateurs jamais non plus ses grandes eaux n'avaient été si cruellement humiliées par les cascades célestes.—La fête et les écuyers de Passi ont eu du malheur: deux déroutes consécutives. Mais, en revanche, le Ranelagh a repris ses jeudis d'été par un temps superbe. Les habitués de ces amusantes soirées sont venus en grand nombre inaugurer les danses à la mode, les pas bohémiens et les valses polonaises, dans les salles de verdure, et dans les charmants salons dorés que le Ranelagh a fait nouvellement décorer avec un goût exquis et un luxe oriental.

Les spectacles se multiplient pour satisfaire la curiosité des étrangers. Ne faut-il pas charmer les loisirs de nos conquérants? Il y a maintenant à Paris du public pour tout ce qu'on voudra montrer. Il suffit de poser une affiche et d'ouvrir une porte: la foule entre aussitôt. Nos théâtres ne sont plus assez grands ni assez nombreux, ils devraient demander l'autorisation de jouer deux fois par jour: ces doubles représentations obtiennent beaucoup de succès chez l'escamoteur Philippe, du boulevard Bonne-Nouvelle. L'habile magicien émerveille les provinciaux après avoir confondu l'imagination des Parisiens. Philippe a exécuté dernièrement ses plus beaux tours sur le théâtre du Vaudeville, dans une soirée au bénéfice de la caisse de secours fondée par les auteurs dramatiques, et il n'a voulu recevoir aucune rétribution, pas même le remboursement de ses frais. C'est là une générosité que l'on ne saurait trop citer comme exemple aux artistes et aux directeurs de théâtre.

—Un nouvel opéra de Rossini est un évènement dont l'annonce devait exciter un très haut intérêt et soulever de vives controverses. Les uns ont saisi ce bruit avec une avide confiance, les autres le rejetaient avec une opiniâtre incrédulité.—Nous aurons Jeanne d'Arc à l'Opéra l'année prochaine, disent les optimistes.—Hélas! répondent les pessimistes, Rossini a cent mille livres de rente, il possède un charmant petit palais à Bologne, il pêche à la ligne, il a un excellent cuisinier, il est quelquefois malade: que lui manque-t-il? En fait de succès il a obtenu tout ce qu'un homme de génie peut rêver de plus splendide. Pourquoi voulez-vous qu'il se dérange de sa douce oisiveté?

—Et de plus, ajoutait l'autre soir un de ces incrédules, dans le salon musical de Mme la comtesse S..., cette Jeanne d'Arc si pompeusement annoncée n'est point un opéra. Il y a environ dix ans, une jeune et belle lionne, célèbre dans le monde élégant, eut un beau jour la fantaisie de se lancer au théâtre et de briller par son talent comme elle brillait par ses grâces. Elle possédait une voix magnifique, et mille adulateurs lui avaient dit mille fois: "vous serez la reine du chant; la première place vous appartient dans le monde lyrique." Cependant ces flatteries ne lui suffisaient pas: elle voulut avoir le suffrage du maître de l'art, et elle alla résolument trouver Rossini, qui l'écouta et fut enthousiasmé. — "C'est moi-même qui formerai votre talent, lui dit l'illustre compositeur; vous aurez mes leçons et vous exercerez sur des morceaux que j'écrirai tout exprès pour les cordes de votre voix." Ce fut alors que Rossini composa pour son élève une cantate intitulée: *Jeanne d'Arc quittant son village*, magnifique inspiration que quelques amis du grand maître ont souvent entendue dans le salon de M. Aguado et dans un charmant cottage situé aux environs de Petit-Bourg. La renommée fait de cette cantate un opéra, et voilà l'origine d'une espérance trop légèrement accueillie.

Mais pourquoi ne serait-ce pas Rossini lui-même, et non la renommée mensongère, qui aurait fait de cette cantate un opéra tout entier? Le sujet était riche et heureux, le morceau contenait tous les motifs d'un grand ouvrage; il n'y avait plus qu'à développer ces germes mélodieux et féconds. Un heureux caprice, un moment de passion, auront suffi pour accomplir l'œuvre. Tout espoir n'est donc pas perdu.

Tamburini est revenu de Saint-Pétersbourg; les dilettanti vont visiter dans son salon de la rue Tronchet, une exposition de tabatières étincelantes, de bagues en pierreries, de boutons en diamans, de vases en or ciselé, tout un musée d'orfèvrerie, composé des riches présens que lui ont faits la famille impériale et l'aristocratie russe.

—Liszt, qui ne devait se faire entendre qu'une fois, a donné un quatrième concert, avec Mme. la princesse Belgiojoso, dans la salle Herz, au bénéfice de pauvres orphelins. Plusieurs dames du grand monde ont figuré dans cette solennité, et livré leurs talens aux suffrages d'un public payant.—Dantan jeune vient de mouler la main de Liszt. Cette forte et puissante main sera désormais au-dessus de tous les pianos, comme l'épée de Damoclès ou comme une madone objet de dévotion.

Le faubourg Saint Germain est le quartier qui se ressent le moins de l'invasion. Les faiseurs d'épigrammes prétendent que Paris n'existe plus sur la rive gauche de la Seine, et que le pays situé au delà des ponts constitue une véritable province. Cet injuste préjugé a fait fortune et s'est si fortement enraciné dans les départements, que beaucoup d'étrangers et de provinciaux ne se croiraient pas complètement à Paris s'ils habitaient le quartier de l'Institut, de la chambre des Pairs et des Invalides.

Bien que le poids de la conquête soit léger pour lui, le noble faubourg, fidèle à ses habitudes, émigre vers ses terres et ses châteaux, et donne dès à présent le signal du départ.—A cette occasion, tous les tailleurs et toutes les marchandes de modes sont occupés à façonner des vêtements de deuil. C'est à peine si les conquérans peuvent se faire servir. Si un étranger veut se faire confectionner un habit vert-pomme, si une étrangère demande un chapeau gros-bleu, on leur répond:

—Impossible pour le moment; il faut attendre quelques jours; nous avons à livrer pour demain trente habits noirs, cinquante gilets noirs, soixante chapeaux de crêpe noir.

—Et pourquoi tout ce deuil? s'écrient les étrangers épouvantés. Est-ce que Paris serait en proie à une contagion meurtrière?

—Non, répondent les marchands, ce n'est qu'une simple précaution du faubourg Saint Germain, qui veut être en mesure de prendre immédiatement le deuil si, par malheur, on annonce officiellement cet été la mort du duc d'Angoulême.

Avant de partir, tous les campagnards ont aussi le soin de se munir d'un petit livre indispensable et précieux, renfermant la nouvelle loi sur la chasse, avec de savans commentaires et d'ingénieuses annotations, par M. Léon Bertrand, directeur du *Journal des Chasseurs*, et M. Lavallée, avocat.

PIERRE DURAND.
(*Siècle.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Mardi soir, 11 juin 1844.

Les affaires n'ont eu aucune activité depuis notre dernière revue; rien n'est venu faire diversion au calme général dont nous sommes entourés. Nous avons déjà rendu compte des nouvelles que nous avons reçues hier d'Europe, et pouvons ajouter maintenant qu'elles n'ont produit aucun effet sensible sur notre marché au coton.

Le temps est toujours d'une chaleur très intense, et il n'a pas plu.

COTON.—Arrivé depuis le 7 du courant, de Louisiane et Mississipi, 2312 balles; Tennessee et North Alabama, 216, Mobile, 22; ensemble, 2746 balles; ce qui porte nos arrivages depuis le 1er. septembre au total de 884,616 balles contre 1,051,960 à la même époque de l'année dernière. Exporté dans le même espace de temps: pour Liverpool 1145 balles; Glasgow, 1,239; Anvers 1,965, Marseille, 884; Brême, 611; Vera Cruz, 1,300; Havane, 276, New York 461; ensemble, 11,660 balles; ce qui diminue le stock de [illegible] balles, et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 86,942 balles.

ETAT DU COTON.

1843 Septembre 1er. Stock en mains,		4,904
Reçu ces trois derniers jours,	2,746	
Antérieurement,	881,870	884,616
		889,520
Expédié ces trois derniers jours,	11,500	
Antérieurement,	783,265	794,765
Stock en mains, ce soir 11 juin,		94,755
Déduisez de ce montant pour le coton brûlé à la Presse d'Orléans,		7,813
		86,942

En se référant à notre dernière revue du 7 courant, on verra que les transactions sur le coton, vers la fin de la semaine, étaient modérées et qu'en général les prix coïncidaient avec ceux accordés précédemment; que les Alabamas étaient d'un plus facile accès. Samedi, le marché ne présentait pas un différent aspect et les ventes s'élevaient à 2400 balles, les achats étant faits principalement pour l'Angleterre. Les nouvelles reçues par le Caledonia, bien que d'une nature assez décourageante, n'ont produit presqu'aucun effet sur notre marché. Il s'est fait 2,000 balles qui ont été prises particulièrement par un seul acheteur pour l'Angleterre. Aujourd'hui, environ 1,200 balles ont changé de mains aux prix précédents, et bien que l'on puisse dire que le marché soit en quelque sorte plus facile, nous ne croyons pas devoir changer les chiffres du cours de la place, à l'exception de ceux des Alabamas, qui sont moindres.

Les ventes des trois derniers jours, s'élèvent à 7,200 balles, qui se répartissent comme suit: 22 balles @ 7 3/16; 27 @ 7¼; 40 @ 7 1/16, 65 @ 6¾; 250 @ 7¼; 200 @ 7; 250 @ 6, 900 @ 7¼; 60 @ 6¾, 2,840 @ 6; 45 @ 6¾; 200 @ 6¾, 50 @ 7½, 370 @ 6½ et 210 @ 6¼ cents par livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi.		Tennessee et N. Alabama.	
Inferior	5 @ 6¼	Trash & Inferior	00 @ 00
Ordin. to good ord	6¼ @ 6¾	Ordinary	00 @ 00
Middling	7 @ 00	Middling	00 @ 00
Good Middling	7¼ @ 00	Good Middling	00 @ 00
Middling Fair	7¾ @ 8	Middling Fair	00 @ 00
Fair	8¼ @ 8¾	Fair	00 @ 00
Good fair	9 @ 9¼	Good fair	00 @ 00
Good & fine	10 @ 00	Good & fine	00 @ 00

Average Lists... 6¾ @ 6 c.

TABAC.—La demande continue à être bonne, les ventes se font promptement sans fluctuation. Les affaires pendant ces derniers jours ont couru sur 800 boucauts. Nous cotons: inférieur, 1¼ @ 1½; ordinaire, 2½ @ 3; beau, 3¾ @ 4 cts; première qualité, 4½ @ 4¾, feuilles de choix 5 @ 7½ par livre.

Arrivé depuis le 7 du courant, 1801 boucauts; expédié dans le même espace de temps, pour Cowes et un marché 712 boucauts; Brême 665; Marseilles 701; Anvers 366; Cowes et un marché 472; New York 61;—ensemble, 2,921 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1843—Septembre 1, Stock en main		6,008
Reçu ces trois derniers jours,	1,809	
Antérieurement,	56,074	57,876
		63,722
Expédié ces trois derniers jours,	2,921	
Antérieurement,	41,349	44,270
Stock en mains,		19,443

SUCRE—Le marché continue à être languissant et les prix sont toujours les mêmes. Nous cotons les qualités inférieures et ordinaires, 4¾ @ 5¼; le beau 5¾ @ 6; première qualité, 6½ @ 6¾; choix et sans reproche, 6¾ @ 7 la livre.

SUCRE DE LA HAVANE—La demande est limitée et il se fait aux anciens prix: Bruns 6½ @ 6½ c; jaune, 7 @ 7½; blanc, 9 @ 10 cts. la livre.

MELASSE—Pas de changement. La demande est faible, de 22 à 24 c de la qualité inférieure à la qualité supérieure, en barils de cyprès.

FARINE—Le marché est très incertain, les prix sont comme par notre dernière cote. Nous en marquons seulement à $3 50 par baril, en partie assez considérable et $3 62 à $3 62 1/2 en petits lots. Farine aigre $3 20 à $3 25 par baril.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions de toutes sortes a été très-inactif durant ces derniers jours, et les prix se sont maintenus sans changements. Toutefois, pour effectuer de fortes ventes, les détenteurs seraient obligés de se soumettre à des réductions. Nous cotons le Porc $6 75 à $7; M O $7 75 à 8; prime $4 25 à 5 00; Porc en grenier $4 37 1/2 à $4 50 le quintal, pièces mélangées. Les transactions dans le Bœuf ne se font que par lots au détail. $6 50 à $9 le mess en baril, et $4 50 à $5 le demi baril. La graisse vaut de 5 à 5 1/2 cents le baril, et 5 1/2 à 6 le barillet; celle de qualité de choix a valu une fraction de plus, pour le marché de Cuba. Aux cotes précédentes le jambon ne se vend qu'en petites quantités: Nous cotons le jambon sans enveloppes 5 3/4 à 6 1/4; épaules 3 1/4 à 3 3/4, plats-côtés 3 1/2 à 3 3/4; jambons enveloppés 4 1/2 à 4 3/4 et au sucre 8 à 9 cents la livre.

WHISKEY—L'état du marché de ce spiritueux n'a point changé depuis notre dernier rapport, mais il est languissant. Le rectifié est à 17 1/2 et 18, et le commun 20 cts.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Nous n'avons pas de changements à noter dans ces prix, et les demandes sont les mêmes. La toile du Kentucky se paye 12 1/2 à 13 1/2 au comptant, et 14 à 14 1/2 à terme. Les cordes 6 1/4 à 6 1/2, selon la qualité et les termes de paiement.

CAFE—Le marché est calme. Les ventes se font en petites parties. Rio 6 1/2 à 7 cents la livre; Havane ordinaire en détail 6 à 6 1/2; beau à fin vert 6 3/4 à 7 c. la livre.

SEL—Pas d'arrivages en Liverpool depuis quelque temps. Des petits lots en magasins se vendent aux prix dernièrement cotés. Fin $1 50 à 1 60; gros $1 35 à 1 40 par sac.

CHANDELLES—La demande est très limitée, la plus grande partie du stock étant soumise à des limites. Les ventes se font toujours aux mêmes prix. New Bedford 30 à 32 cents; Nantucket 26 à 29 c. la livre.

GRAINS—Le maïs égrainé est en bonne demande, d'autant plus que les arrivages deviennent de plus en plus rares. Blanc et mêlé jolis lots 35 à 37 c. par boisseau. Il y a une petite amélioration sur l'avoine: nous cotons aujourd'hui 32 à 33c par boisseau en grenier, et 35 à 36 c en sacs. Froment 80c par baril.

RIZ—On fait de petites ventes, de $3 25 à $3 50 par quintal. Le stock est réduit.

PLOMB—Les prix ont un peu baissé en raison de nombreux arrivages. Nous cotons aujourd'hui 3 1/4 à 3 15 par quintal.

CHANGE SUR PLACE

Sterling de	8½ à 9 p. c. prime.
France,	5 25 à 5 27½ fr.
New-York, 60 jours de vue	1½ à 1¾ p. c. esc.
Chèques à vue	¼ à ½ p. ct. de prime
Philadelphie 60 jours de vue	1½ à 1¾ p. ct. esc.
De à vue	¼ à ½ p. ct. prime
Boston 60 jours	1½ à 2 p. c. esc.

FRET.

Coton pour Liverpool,	7/16 à ½
De de Havre,	1½ c
De de New York,	$1 75 à 2 00
De de Boston,	$1 75 à 2 00
Tabac pour Cowes,	37 s 6 d.
De de Londres directement,	37 s 6 d. à 40 s.
De de New York,	$4 75 à 5 00
De de Boston,	$4 75 à 5 00
De de Philadelphie,	$4 50 à 5 25
Sucre et mélasse de la côte,	$1 à 00
De de de la ville,	$1 50

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Octavius, Colburn, Anvers, H C Cammack & co
Navire Elizabeth, Hasty, Marseille, J P Whitney & co
Steamer Sabine, Wright, Port Caddo. capitaine

ARRIVES.

Steamer Duke of Orleans, de Cincinnati.
Steamer Harry of the West, Van Houten, de St Louis.
Steamer Brilliant, Hart, de Bayou Sara.
Steamer Creole, Nieva, de Mobile.
Steamer Fame, Martin, de la Balize.
Steamer Bunker Hill, Key, de Louisville.

☞ AVIS—Le steamer HARKAWAY, capt. Charles D. Robertson, partira cet après midi, à 4 heures, pour Louisville, Cincinnati, Pittsburg, et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARTWELL KIDDER & CARMAN, 12 juin 44 rue Poydras.

FABRIQUE D'EAU DE SELTZ. RENAUD PEYTREGUIN ayant joint à son établissement de la rue du Quartier une fabrique d'Eau de Seltz, prévient le public qu'il fournira pour toute la saison des Limonades Gazeuses à l'ananas, à la groseille, à la framboise, etc., etc., etc.

L'établissement se charge de faire rendre à domicile au prix de:

Eau de Seltz, la douz...........$1 00
Limonade Gazeuse, parfums assortis... 1 00
Le verre non compris.

Rue du Quartier, No. 46, près de l'Hôtel des Monnaies. 12 juin

AVIS—Ma femme SARAH ANDRES, ayant abandonné mon domicile, je préviens le public qu'à dater de cette publication je ne payerai aucune dette contractée par elle. RAPHAEL BAKER. Nouvelle Orléans, le 11 juin 1844. 12 jn—1f

ENFANT PERDU. UNE petite fille blanche, âgée d'environ quatre ans, nommée Marie, s'est perdue hier dans les environs de la rue Ste. Anne. Elle ne parle que le français. Une récompense libérale sera donnée à celui qui la ramènera à ses parents, rue Ste-Anne, No. 159, entre Bourgogne et Remparts. 12 juin—1

ENFANT TROUVE. HIER après-midi le soussigné a recueilli une petite fille qui s'était perdue en allant de la rue de la Commune à la rue de la Douane. Elle a de 3 à 4 ans, et ne peut pas se rappeler le nom de ses parents. On pourra la réclamer en s'adressant à JOHN KOPFF, 12 juin 60, rue de Chartres.

LE soussigné devant partir pour l'Europe dans quelques jours, invite les personnes auxquelles il peut devoir à venir lui présenter leurs comptes d'ici au 14 du courant, et ceux qui lui doivent de venir solder leurs comptes dans le même délai. 12 juin—3 M. BERNADAS.

SUCRE Raffiné de Boston—500 barils sucre raffiné doublement, brisé et en poudre; CAFE—100 sacs Java, vieux gouvernement; THE—100 boîtes thé poudre à canon, impérial, Y. Hyson et Pouchong; CHANDELLES—500 caisses blanc de baleine; SAVON—500 caisses de Boston et Cincinnati; CLOUS—700 barils, Boston. AMIDON—100 caisses de Boston et Cincinnati; SALERATUS—50 barriques de Boston, 1ère qualité; MAQUEREAUX—500 caques No 1 et 2; SAUMON—100 caques No 1; MORUE—20 tambours morue franche; GENIEVRE—30 pipes Hollande pure; 100 caisses Chocolat; 200 milliers Cigares, imitation Principe; 100 paniers Huile d'Olive. 15 juin NORCROSS & FOSDICK 40, Gravier

PORC—500 barils, mess prime, M. O. et à l'inspection, à vendre par 12 juin JOHN R. SHAW & Co, 24 Poydras

FARINE—300 barils, marque, St Louis, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 12 juin 24 Poydras

WHISKEY—70 barils Cincinnati, en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & Co. 12 juin 24 Poydras.

BACON—60 barriques jambons, côtés et épaules, à vendre par JOHN R SHAW & Co. 12 juin 24 Poydras.

CHANVRE—60 balles en magasin, et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 12 juin 24 Poydras.

CIGARES—Un assortiment général de cigares de choix en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 12 juin 24 Vieille Levée.

SUCRE, jaune, de la Havane, très supérieur, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 12 juin 24 Vieille Levée.

BOTTES, Souliers et Brodequins—2000 caisses en magasin, formant un assortiment de marchandises fraîches et de saison, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 12 juin

WHISKEY—100 barils Cincinnati rectifié, en débarquement du Duke of Orleans et à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co, 12 juin 45 Tchoupitoulas

FARINE—300 barils farine fraîche, en bon ordre, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 12 juin 45 Tchoupitoulas.

HUILE DE LARD—10 barils garantie pure, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 12 juin 45 Tchoupitoulas.

BACON—Plats côtés—60 futailles de choix, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 12 juin 45 Tchoupitoulas.

BŒUF DE FAMILLE—100 demi barils mess, à l'inspection, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co, 12 juin 45, Tchoupitoulas

PORC Mess—Mess et M. O., à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 12 juin 45, Tchoupitoulas

JAMBONS de ménage, au sucre et épicés,—30 tierçons arrangés expressément, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 12 juin 45 Tchoupitoulas

VIEUX WHISKEY BOURBON—15 barils de qualité supérieure, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co, 12 juin 45 Tchoupitoulas

SACS vides—20 balles, en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & Co. 12 ja 24 Poydras

CAFE—[illegible] sacs Rio, première qualité, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 12 ja 24 rue Poydras

CORDE, TOILE D'EMBALLAGE ET FICELLE—700 barils corde, 100 pièces toile d'emballage, 40 balles ficelle, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 12 ja 24 rue Poydras

GRAISSE—40 barils et 100 barillets, en magasin, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 12 ja 24 rue Poydras

CIDRE et Vinaigre—10 barils, en magasin à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 12 ja 24 rue Poydras

BEURRE—[illegible] barillets frais de l'Ouest, pour famille, en débarquement et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 12 ja 24 rue Poydras

ARCHITECTURE. J. B. HICKEY prévient respectueusement les habitants de la Nlle Orléans, qu'il ne restera que quelques jours, dans cette ville, et qu'il est prêt à fournir des plans et des dessins d'architecture. On le trouvera à l'Hôtel St. Charles, où l'on pourra examiner quelques modèles. 11 juin—6

REÇU par les navires Nashville et l'Aleste, du Havre, 6 malles mouchoirs Madras, qualité supérieure, 8 caisses bas blancs et bleus, 2 caisses balzorine grande nouveauté, 1 caisse barège de do, 1 caisse étoffe à rideaux, 4 balles cotonnade française supérieure, 100 caisses ratafia de cerises, 10 caisses fruits à l'eau-de-vie, A vendre par 11 juin H. DE GOER & RIFFLARD

VINS ROUGES, —Importation directe.— 60 barriques Montferrant, 1842, 60 de Queyries, 1842, 20 barriques St. Estèphe, 1842; 20 de Pauillac, 1842; à vendre par G. M. LUCAS, 11 juin—6m No. 30 rue Bienville.

PROVISIONS D'ETE A BON MARCHE. Encoignure Royale et Douane. LES Soussignés ayant renouvelé et augmenté considérablement le Stock de leur magasin de groceries, vins, liqueurs et eau-de-vie, sont à même d'exécuter toutes les commandes qui leur seront confiées de la ville et de la campagne dans le plus court délai.

Les familles, capitaines de navires et passagers, pourront se procurer chez les soussignés des caisses assorties de conserves, ainsi que des caisses de plusieurs qualités de vins, liqueurs, sirops, bierre et autres boissons rafraîchissantes.

Leur assortiment de vins de Bordeaux rouges et blancs en barriques, demi-barriques et caisses de vin de Champagne, Bourgogne, Madère, Sherry, et Porto, d'eaux de vie, genièvre, rhum, de liqueurs de France, Suisse et d'Italie est trop varié pour qu'ils puissent en donner le détail; entr'autres articles ils sont toujours pourvus des meilleures conserves alimentaires, fruits au jus, truffes, cèpes à l'huile, petit pois, capres, anchois, saumon anglais, sardines à l'huile, patés truffés, sauces assorties, moutarde française et du Kentucky, prunes de Bordeaux, fruits assortis à l'eau-de-vie et au vinaigre, fromage de Hollande et gruyère, figues de Smyrne, raisins secs, amandes à coques tendre, olives d'Espagne, d'Italie et de France, langues de bœuf et de buffalo, jambons extra fumés au sucre, confitures et gelées de France et de la Havane, chocolat de santé, etc. etc., aux prix les plus réduits. 11j LOREILHE & Co. Encoig. Royale et Douane.

CONSULAT DE FRANCE. LE Consul de France à la Nouvelle-Orléans, invite les personnes dont les noms suivent à se rendre à la Chancellerie du Consulat de France pour y prendre connaissance d'affaires qui les concernent:

A. Ameline, Louis,
B. Bossuet, Etienne, Bocquillon, Jean-Baptiste, Bellonguet, Brunent, Joseph, Boiseile, Jean Baptiste, Bougerie, J.-B. Guillaume, Bernard, Jean, Barrau fils, Bouillon-Bonnal, Bontat, Auguste, Brougne, Joseph,
C. Couly, Jean, Combet, Eug. Foix et Cie. (Elie.), Chabaud, Mme. Vve., Cussy, Frédéric, Chauchon, Louis, fils,
D. Decombe, née Guignard, Debouge, Claude-Antoine, Desserey, André, Descaunet, Théodore, Descroix, Charles Agnan, Decourt, Joseph, Dujarric, Dechaud, Adolphe,
E. Enaut, Jean,
F. Feuchot, née Mie. Eberhardt, Flecheux, Antoine, Fiens, Jean Grégoire, Fayt, Pierre Martin Vital, Fauchon-Mondeval,
G. Grego, Grimbertron, Guillot, architecte, Grimonpont, Mlle Henriette, Garreau, Armand, Guiton, J.,
Généreux-Bourveillé, (de)
H. Hagelsteen, Auguste Charles, Houin, Dominique Etienne, Hétier, Léon Félix,
J. Jarlan ou Jarlau,
L. Lefèbre, Eugène, Legolas, Jean Baptiste Urbain, Labrierre, Antoine, La Fontaine, Louis, Lazare, François Xavier,
M. Mariolle, Amand, Manger, Jean Baptiste (François), Minet, François Mathurin, Maurice, Pierre, Martin, Ménard, Alexandre,
O. Oudet, Philibert,
P. Peruchet, Pierre, Pagniez, Constant Malgoire, Plaisant, (jeune,)
R. Raynal, Jean, Rivet, Pierre Placide, Ringet, Jean Baptiste, Ritzenthaler, Jean, Riche, Jean Baptiste,
S. Senn, Jacques, Schwan & Cie.
T. Turpault, François,
V. Vavasseur, Verneuil, Adrien, Benjamin (et Clarisse.)
W. Weigel, Charles Frédéric

La Chancellerie du Consulat sise rue Royale, entre les rues Toulouse et St Pierre, est ouverte tous les jours de 9 à 3 heures. 10 juin—3re

SALSEPAREILLE—50 balles première qualité de Tampico, à vendre par P. A. BERTRAND, 10 juin—6 Encoignure Royale et Bienville.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—P. A. BERTRAND a transporté sa pharmacie à l'encoignure Royale et Bienville. 1 juin—6t

AVIS AU PUBLIC—Table d'hôte, rue Royale No 117 entre St-Louis et Conti, à $4 par semaine, pour dîner et déjeuner; et trois piastres par semaine pour dîner seulement. 9 j—1m

TABAC DE LA HAVANE—20 balles de tabac de qualité supérieure, "Vuelta de Abajo" 1re, 2de et 3me, à vendre par 11 juin—3t C. WORSLEY, 66, rue Julie

CORDES—En rouleaux, reçus en consignation et à vendre, par DITTRICH & SHANNON, 28 Poydras. 1 jn

CIDRE—100 barils cidre de Newark, à vendre par 6 ja FOSDICK & BRO, 74 Camp

AVIS.

ELECTION d'un Représentant au 29ème. Congrès devant être choisi dans le premier district Congressionnel, composé des Municipalités Nos. 1 et 3 de la ville de la Nouvelle-Orléans, du faubourg Tremé et des paroisses de St. Bernard et Plaquemines—*D'un Représentant* au 29ème. Congrès devant être choisi dans le second district Congressionnel, composé de la Municipalité No. 2 de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi, et des paroisses de Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assomption, La Fourche Intérieure, et Terrebonne—*De dix Représentans pour la paroisse d'Orléans* à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane—et de *Onze membres à la Convention d'Etat*, pour le second district sénatorial et la paroisse d'Orléans.

D'APRES la proclamation lancée par Son Excellence A. Mouton, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et en obéissance à la Constitution et aux lois du dit Etat, Avis est par le présent donné à tous les citoyens de la paroisse d'Orléans et du Second district sénatorial, qu'une élection pour les places ci-dessus mentionnées, aura lieu le lundi 1er. jour de juillet 1844, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, dans la ville et paroisse d'Orléans, second district sénatorial.

Une boîte à scrutin sera ouverte dans chaque district de chaque municipalité sous la surveillance et la direction des inspecteurs et secrétaires suivans:

PREMIERE MUNICIPALITÉ.

Pour le 1er district de la 1ère Municipalité—A l'Hôtel de la rue Conti, (ci-devant Richardson) sous la surveillance de MM. Gustave Crozat et John Davis, inspecteurs, et A. Bienvenu, secrétaire.

Pour le 2d district de la 1ère Municipalité—Au café à l'encoignure des rues Chartres et St. Pierre, sous la surveillance de MM. Isidore Labatut et L. E. Forstall, inspecteurs, et Hypolite Gally, secrétaire.

Pour le 3me district de la 1ère Municipalité—Au café du Théâtre d'Orléans, rue d'Orléans, sous la surveillance de MM. J. E. Fourée et Fabvre, inspecteurs, et Charles Oger, secrétaire.

Pour le 4me district de la 1ère Municipalité—Au café à l'encoignure des rues Royale et St. Philippe, sous la surveillance de MM. P. E. Tricou et Marsoudet, inspecteurs, et Victor Bère, secrétaire.

Pour le 5me district de la 1ère Municipalité—Au café à l'encoignure des rues Orléans et Tremé, sous la surveillance de MM. Clément Ramos et Jules Baud, inspecteurs, et A. Ladéru[illegible], secrétaire.

SECONDE MUNICIPALITÉ.

Pour le 1er district de la 2de Municipalité—A l'Hôtel St. Charles, sous la surveillance de MM. J. F. Everett et Jacob Barker, inspecteurs et W. C. Auld, secrétaire.

Pour le 2d. district de la 2de Municipalité—Au Municipality Hall de la dite seconde municipalité, sous la surveillance de MM. Henry Lockett et Wm Bogart, inspecteurs, et Geo Deane, secrétaire.

Pour le 3me district de la 2de. Municipalité—Chez Philip Kasner, à l'encoignure des rues Annunciation et Gravier, sous la surveillance de MM. Henry Lathrop et S. W. Oakey, inspecteurs, et W. A. Bercher, secrétaire.

Pour le 4me. district de la 2de Municipalité—Au café à l'encoignure des rues Poydras et Cirque, sous la surveillance de MM. Wm. Christy et A. G. Wilson, inspecteurs, et George Carsee, secrétaire.

TROISIEME MUNICIPALITE.

Pour le 1er district de la 3me Municipalité—Au café à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Levée, sous la surveillance de MM. P. A. Charbonnet et Fergus Garcère, inspecteurs, et W. F. Wagner, secrétaire.

Pour le 2d district de la 3me. Municipalité—Au Franklin Hall, à l'encoignure des rues Victoire et Champs Elysées, sous la surveillance de MM. A. Blossman et F. L. Gras, inspecteurs, et G W Harty, secrétaire.

Pour le 3e district de la 3me Municipalité—Au Free Port Hotel, près de la presse à coton d'en bas, sous la surveillance de MM. Sevère Wiltz et Gabriel de Fériet, inspecteurs, et P. H. Colson, secrétaire.

Pour le 4e. district de la 3me Municipalité—Au café en face de la halle Bretonne, chemin du Bayou, sous la surveillance de MM. L. Duvigneaud et John E. Holland, inspecteurs, et Pierre Casanova, secrétaire.

Nota—Les votes seront tous pris le 1er jour de juillet, et comptés immédiatement après la clôture des bureaux de scrutins—(*Sect.* 3, *de l'acte amendant les lois relatives aux élections tenues à la Nlle Orléans approuvé le 30 Mars 1844.*)

Chaque votant délivrera son vote sur un ticket qui contiendra les noms de tous les candidats pour lesquels il aura droit de voter, ainsi que les places qu'il désigne à chacun. (*Sect. 2—Loi sur les élections du 7 mars 1844—Sect 4 de l'acte pourvoyant à la nomination d'une convention approuvé le 15 mars 1844.*)

☞ Les inspecteurs et secrétaires désignés plus haut, voudront bien se présenter à la Cour de Paroisse pour prêter le serment de remplir fidèlement et avec impartialité les devoirs qui leur sont imposés. Ils devront faire la demande d'ici au 18 de ce mois; ils ne pourront autrement se trouver [illegible] dans le cas où ils voudraient s'absenter de la ville après cette époque.

☞ Attendu que la loi sur les élections relatives aux délégués pour chaque district dans la ville de la Nouvelle Orléans, et celle du 15 mars 1844 pourvoyant à la Convention, [illegible] pour les membres de la Convention, afin qu'il puisse faire un état général au retour qui sera transmis à la Convention.

Nouvelle Orléans, 3 juin 1844.
CHARLES MAURIAN, Juge de Paroisse.
3 juin—3,11,20,24,27,29,1erj

TRAITEMENT DES MALADIES PAR LE MAGNETISME.

LE PROFESSEUR DE BONNEVILLE a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle Orléans qu'il a ouvert son bureau de CONSULTATIONS au salon des dames de la Bourse St-Louis.

☞ Les Dames seront reçues seulement de 9 heures à 11 heures du matin.

Les Hommes seront reçus seulement de une heure à 3 heures de l'après-midi. 11 juin—6

CONSULTATIONS PAR Mme. FERRAND, SOMNAMBULE MEDICALE, connue par un grand nombre de personnes respectables de cette ville, par le don qu'elle possède, de découvrir [illegible] toutes les maladies sur lesquelles elle est consultée, même par des personnes éloignées. Consultations dites à distance.

Mme Ferrand joint à cette faculté la connaissance précise des médicaments qui sont propres à opérer la guérison de toutes ces maladies, même celles réputées incurables. Consultations tous les jours [illegible]. Traitement des maladies par le MAGNETISME par S J. FERRAND, membre de la société magnétologique de Paris, et connu d'un grand nombre de personnes de cette ville pour la cure merveilleuse qu'il a faite sur Mme. Leudier de la paroisse St Bernard.

Rue des Ursulines, 149, entre Bourbon et Dauphine. 4 juin—12

ORLEANS HIGH SCHOOL,
(LYCEE D'ORLEANS,)
Rue de l'Esplanade.

CETTE INSTITUTION, fondée en avril 1843, est dirigée par Messieurs MERVOYER, EVERETT et WYNDHAM, Anciens Professeurs du College Jefferson.

Le corps enseignant du Lycée se compose des professeurs dont les noms suivent:

MM. MERVOYER, professeur de grec, de latin, et de français.
EVERETT, professeur d'anglais et d'histoire
WYNDHAM professeur de grec, de latin et d'anglais.
MACMAHON, professeur de mathematiques
FUENTES, professeur d'espagnol et de tenue des livres.
ROCHE, professeur de français.
VARNEY, professeur de musique.
JAUME professeur de dessin.
DAVOT, professeur de danse.

Les Directeurs du Lycée se sont adjoint des maîtres d'études en nombre suffisant pour le maintien de la discipline.

Les pères de famille pourront se procurer les *Statuts et Règlements* chez les libraires Steel, Ste. Rose Delaunay, Morel, Mebert et Lelièvre, ou rue de l'Esplanade. Cet imprimé contient le cours d'étude et les règles de discipline, ainsi que les conditions, les références, etc. etc. 5 juin—30

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LE Directeur de cette institution invite les parens et tuteurs à porter leur attention sur cet établissement, récemment ouvert à MANDEVILLE, sur le Lac Pontchartrain.

Mandeville est situé dans la paroisse St Tammany, à deux heures de distance de la Nouvelle Orléans. Entièrement à l'abri de l'épidémie; assis au bord d'un lac dont les brises le rafraîchissent sans cesse et dont les eaux servirent aux élèves de bains salutaires, loin d'une grande ville, de ce bruit si fécond en distractions de tous genres si funestes au recueillement de l'étude; composé de trois beaux corps de bâtiment, de 300 pieds de longueur, et entouré de vergers et de jardins, le collège de Mandeville réunit tout ce qui peut concourir au développement d'une vigoureuse organisation, tout ce qui est nécessaire à former une santé florissante sous laquelle l'intelligence devient un lourd fardeau. L'éducation physique des jeunes gens a été trop négligée jusqu'ici; c'est un des objets de cette institution de combiner les développements du corps avec ceux de l'esprit. Il est certain que l'Etat de la Louisiane n'offre pas de localité préférable à Mandeville pour mettre à l'épreuve la méthode qui régit le collège.

Les professeurs sont: Messieurs

LEWIS ELKIN, ex principal du High-School d'Orléans, ex-professeur au collège Jefferson, principal et professeur de mathématiques.
Dr. DUNCAN MACAULY, professeur de latin, de grec et d'anglais.
J. C. POIRIER, ex-professeur aux collèges de Lyon et Juilly, professeur de latin, de grec et de français.
FELIX FERRIN, de Paris, professeur de français et d'histoire.
ZENON GORA, professeur de dessin.
FRANCIS GONZALES, professeur d'espagnol.
T. HAGELUND, professeur de musique vocale et instrumentale.

Mme. MACAULY est chargée du soin de la table.
Mme. POIRIER est chargée de la lingerie.
M F COQUILLON, est l'économe du collège.

Mr. A. BAUDOUIN, No. 302, rue Bourbon, est l'agent du collège à la Nouvelle Orléans et fournira tous les renseignemens.

Références:

Son Excellence, le Gouverneur A. Mouton.
L'Hon. F. X. Martin, L L. V. Juge de la Cour Suprême.
L'Hon. Isaac T. Preston, Avocat-Général.

L'Hon. F. D. Conrad,	Maunsel White, Esq.
Rév. Théodore Clapp,	G. Montamat, Esq
C. Roselius, Esq.	Th. Toby, Esq.
A. Hennen, Esq	J. B. Legrètre, Esq
P. Soulé, Esq	P. Soniat, Esq
E. A. Canon, Esq.	Andrew Oliver, M. D.
R. J. Palfrey, Esq.	Jérôme Bayon, Esq.
Geo T. Bright, Esq.	L. Lesassier, Esq.
Thom. O. Moore, Esq	V. Frederick, Esq.
L. C. Duncan, Esq.	M. Blasco, Esq

W. F. C. Duplessis 24 mai—10m

AVIS. CONFORMEMENT aux instructions du commissaire général des Terres, en date du 14 mars 1844, et fixées à ce bureau le 15 avril dernier, le bureau de l'arpenteur général pour le district de la Louisiane, sera transféré de Bâton Rouge à Donaldsonville, (Le) le 15 juillet prochain, et sera ouvert pour la transaction d'affaires, le 16 du même mois. F. D. NEWCOMB, Arpenteur général de la Louisiane. Bâton Rouge, 18 mai 1844. 24 mai—36t

BANQUE DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 6 juin 1844. UNE assemblée des actionnaires de cette Banque est convoquée à la maison de Banque en cette ville, pour lundi 1er. juillet prochain, à 11 heures du matin, afin de délibérer sur les actes de la Législature passées à la dernière session, à l'égard de cette institution. Par ordre de la Direction, 3 juin Wm. E. LEVERICH, Caissier.

Bureau des assesseurs des taxes d'Etat de la paroisse d'Orléans. LES habitans et propriétaires de la municipalité No. 3, sont prévenus que le tableau d'assessment des propriétés et des esclaves dans ladite municipalité, est déposé au bureau des assesseurs, passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, et que conformément à la loi, il restera exposé jusques et compris le 7 juillet prochain. 7 juin—3ps, lun merc vend.

CHANDELLES de suif et spermaceti—Un petit lot pour clore une facture, à vendre par E. E. DAVIS, 11 juin 100, Camp.

HUILE de Tanneur—40 barils, qualité supérieure et en très bon ordre, à vendre par E. E. DAVIS, 11 juin 100, Camp.

TOILE d'emballage de l'Inde—121 pièces de 46 pouces de largeur, pesant 2 1/2 lb. la yard, à vendre par 11 juin E E DAVIS, 100 Camp.

FOIN—300 balles, bon article, en débarquement, et à vendre par T. TOBY & BOGERT, 11 juin 70, Camp.